

## GAUCHE DROITE ?

*A trop provoquer les Français, par son arrogance et ses malhonnêtetés, le pouvoir chiraquien a, de manière inattendue, perdu les élections. La droite s'est montrée gauche.*

*Plus adroite, la gauche se veut droite : elle affiche une rectitude modeste, qui a intéressé les Français. Lionel Jospin promet peu, mais entend tenir ses promesses. Il veut faire ce qu'il dit.*

*Des propos politiquement bouleversants après 16 ans d'alternances mitterrando-chiraquiennes. Et franchement révolutionnaires lorsqu'il s'agit des relations franco-africaines.*

*Or, sur ce terrain miné, Lionel Jospin a haussé le défi. Il a osé le 15 mai une promesse carrément immodeste : « Si le peuple nous fait confiance, nous changerons profondément la politique africaine de la France ».*

*L'échec patent de cette politique au fil de l'eau (souillée), ses ressorts méprisants, méprisables et de plus en plus méprisés, ses accès d'ignominie, obligent certes au changement. Mais, on le verra au long de ces BILLETS, l'exercice est exceptionnellement ardu, tant pèsent les compromissions passées et les habitudes présentes. Jacques Chirac cherchera de plus à conserver la plus grande part de cette politique en son « domaine réservé ».*

*Les premiers choix sont mitigés : la nomination d'Hubert Védrine au Quai d'Orsay inquiète ; la prudence à Brazzaville est meilleur signe. Et le message aux sans-papiers est un vrai indice de rupture avec le mépris.*

*L'Afrique, quoi qu'il en soit, exige de plus en plus vivement d'être respectée - ce qui suppose, côté français, le « profond changement » promis. En France, le Parlement et un civisme renaissant peuvent aider Lionel Jospin et son gouvernement de gauche à passer le plus difficile des tests de droiture.*

SALVES

### L'Afrique de Jospin

*« La France conservera une priorité marquée en faveur de l'Afrique [...] tout en définissant avec les Etats concernés les conditions d'un nouveau partenariat. La France engagera l'indispensable réforme de son système de coopération que cette nouvelle ambition appelle ».*

Dans son discours-programme à l'Assemblée, le 19 juin, Lionel Jospin ne parlait déjà plus de « *changement profond* », mais de « *nouveau partenariat* » et de « *réforme du système de coopération* ». Alain Juppé aurait pu tenir (et il a en partie tenu) ces propos assez convenus. Ce qui fera la différence, c'est, peut-être, un nouveau respect de la signification des mots.

Malheureusement, l'attribution du portefeuille des Affaires étrangères à Hubert Védrine - féru de Kissinger et apologiste de Mitterrand, qu'il servit à l'Elysée 14 ans durant -, est plus un gage de continuité mitterrando-chiraquienne que de renouvellement et de réforme.

Concession sans doute à la cohabitation, ce choix déçoit d'autant plus que Lionel Jospin a plusieurs fois exprimé sa vive opposition à la « ligne » africaine Mitterrand-Védrine. Compte tenu de la vision que ce dernier a de l'Afrique (voir *Ils ont dit*), il vaudrait mieux qu'il ne s'intéresse qu'aux pays du Nord !

Plus rafraîchissant est le choix du secrétaire d'Etat à la Coopération, Charles Josselin. Ce pratiquant de la coopération décentralisée - entre son département des Côtes d'Armor et le Niger ou la Tunisie - n'est pas inféodé aux réseaux ni prisonnier de leurs schémas. Il pourra tenter des ouvertures.

Les réseauteurs socialistes des septennats précédents (les Jean-Christophe Mitterrand, Jeanny Lorgeoux, Michel Dubois,...) ne sont pas, et c'est heureux, admis dans le sillage du nouveau Premier ministre. Des spécialistes moins sulfureux monteront peut-être en puissance, tel Guy Labertit. Sur la politique africaine de la France, ce délégué Afrique du PS avait préparé en vue des législatives un document très honorable (15/04/1997). A la hâte, il a pu en faire adopter certaines dispositions avant le scrutin anticipé du 25 mai.

La plus symbolique, le remplacement du ministère de la Coopération par un ministère du Développement et de la solidarité internationale, n'a pas été appliquée... Souhaitons meilleur sort aux autres : un « *contrat nouveau avec l'Afrique qui bouge* », visant au renforcement de la démocratie ; la révision des accords militaires ; un accueil décent (!) dans les consulats, pour les demandeurs de visas ; la réhabilitation du rôle du Parlement dans la définition de la politique africaine ; etc.

### C'est Toubon

La cellule africaine de l'Elysée ne se relèvera peut-être pas de ce printemps 1997 : décès de Foccart, déroute au Zaïre, retraite au Congo-Brazza, victoire électorale d'un adversaire, Lionel Jospin, qui va jusqu'à contester le caractère monarchique du « domaine réservé ».

En principe, le Secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, devait reprendre en main les affaires africaines. Mais Jacques Chirac n'imagine pas de jouer sur un seul registre : Foccart disparu, Wibaux en pénitence, le Président compte s'adjoindre un nouveau joker, Jacques Toubon.

L'ex-Garde des Sceaux a mérité ici de nombreuses « salves » : pour avoir déployé un zèle extraordinaire à camoufler les détournements de fonds de ses amis politiques ; pour les gouffres financiers creusés par sa belle-fille et un promoteur immobilier très proche ; enfin en tant que baron de la Françafrique.

Le *Club 89*, qu'il préside, est un forum foccartien, RPR tendance bunker. Ce fut aussi l'un des hauts-lieux du philomobutisme parisien sous la houlette d'un trio Toubon-Aurillac-Bourgi<sup>1</sup>. Le 20 mai, le premier adjoint de Jacques Toubon à la mairie du 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, Jean-Jacques Andrieux, a accompagné chez Kabila le général multicartes Jeannou Lacaze (ex-chef d'état-major de Mobutu...), pour se voir confier une mission humanitaire ! Une rencontre qui laisse à *La Lettre du Continent* (22/05/1997) un goût de manipulation.

Quand Dominique de Villepin claironne qu'il veut en finir avec les réseaux, on peut se demander s'il ne va pas avoir bientôt à proximité un réseau Toubon, héritier du réseau Foccart.

1. Michel Aurillac, pilier du Club, fut ministre de la Coopération sous la première cohabitation (1986-88). Robert Bourgi, ancien Secrétaire général du Club, était à la fois très proche de Foccart et l'avocat personnel de Mobutu.

### Brazza

23 juin. Il n'y a malheureusement pas grand chose à faire pour le Congo-Brazzaville, nouvelle victime d'un trop-plein de richesses minérales et des boulimies qu'elles suscitent. Pascal Lissouba et Denis Sassou N'Guesso, vétérans de la politique congolaise, aux premières loges depuis un tiers de siècle, luttent pour le gros lot : les *royalties*, et l'appropriation clientéliste du budget de l'Etat.

Ils se battent par les armes et/ou les élections. Lesquelles doivent être frauduleuses<sup>1</sup>, car la population est plus que lasse de ces *compradores* (comme on disait autrefois), branchés sur des réseaux étrangers : Elf surtout (voir *A fleur de presse*), mais aussi les réseaux Foccart et Pasqua, des obédiences maçonniques, la Corsafrique, etc. Le pays est en faillite (sa dette extérieure est le triple de son PIB). Les rivaux dégagent leurs milices, pour parer les coups de l'adversaire ou éviter les aléas d'un scrutin présidentiel. Ils n'épargnent pas les civils (surtout Lissouba, qui adore les bombardier).

Ils ont assez volé pour faire la joie des marchands d'armes. La drogue s'en mêle, disjonctant un peu plus les miliciens. Brazzaville hérite par surcroît de tous les fléaux avoisinants : les soudards en chômage de l'ex-Division spéciale présidentielle (DSP) de Mobutu ; des résidus militaires du *Hutu power* ; des mercenaires (français et belges, dit-on, qui s'ajoutent à des instructeurs israéliens) ; les débordements des conflits angolais (entre Luanda, l'Unita, et les indépendantistes de l'enclave de Cabinda - une sorte de Koweït) ; etc., etc.

N'en jetez plus, protestent les habitants de Brazzaville, sous les balles et les obus. Leur maire Bernard Kolelas, qui doit sa popularité (un danger électoral ! ) à sa moindre implication dans ce gâchis, a beau susciter ou solliciter les médiations (à commencer par celle de l'émir voisin Omar Bongo), on ne voit pas ce qui pourra empêcher les deux rivaux d'en découdre : la société civile est trop faible encore dans ce pays extraverti.

Quant à la France, trop compromise, elle ne peut dans l'immédiat jouer un rôle bénéfique que s'il est modeste. Le couple cohabitant Chirac-Jospin n'a décidé jusqu'ici qu'un « service minimum » : l'évacuation des Français et de quelques étrangers. Plus tard, il faudra tirer les leçons, faire les comptes, et payer les dégâts.

En parallèle et souterrainement, la Françafrique jouerait-elle la carte N'Guesso ? Celui-ci ne manque pas de supporteurs parisiens : Michel Roussin, François Léotard, Thierry Saussez, Jean-Paul Pigasse, Guy Lecocq, etc. (*La Lettre du Continent*, 22/05/1997). Le plus troublant est l'immixtion de la très serviable PME *Geolink*, qui monta l'intervention des mercenaires et avions serbes au Zaïre (cf. *Billets* n° 46 et 47). Cette fois, elle aurait procuré une centaine de mercenaires à Denis Sassou N'Guesso (*Le Canard enchaîné*, 11/06/1997). Une signature ?

1. Sauf la présidentielle de 1992, suivie d'un retournement d'alliances.

### Réfugiés massacrés

Plusieurs enquêtes sont venues confirmer le caractère organisé des massacres de réfugiés hutus dans l'ex-Zaïre, pratiqués par des groupes ou commandos de Tutsis rwandophones (Rwandais ou Zaïrois) - et la tolérance, pour le moins, dont ils profitent.

Jean-Paul Mari (*Le Nouvel Observateur*, 29/05/1997) mentionne une unité de « 400 soldats rwandais », armée, entre autres, de marteaux, chargée d'exécuter des groupes de réfugiés - hommes, femmes et enfants. Un militaire de l'Alliance, interrogé par les reporters de *La marche du siècle* (04/06/1997), décrit ce qui s'est passé au sud de Kisangani, au-delà du km 42 (qu'aucune mission étrangère ne pouvait franchir) :

« Je vois comment on tue... Plus d'un millier de personnes. On les massacre, on les brûle. Avant, on faisait des trous. Mais on a vu que, peut-être, un jour, "on" pourrait faire l'enquête. Alors, ils brûlent les gens en plein air... Même les petits enfants... Ils raisonnent que ces enfants vont grandir et puis ils vont faire la revanche... Ce sont les Rwandais qui font ça... Le chef des opérations s'appelle Massoudi, un capitaine... ».

Cela s'ajoute aux massacres commis dans le Kivu, et précède ceux de la région de Mbandaka (au nord-est, vers le Congo-Brazzaville). Ces pratiques scandaleuses, cette vengeance déchaînée qui prend le caractère de crime contre l'humanité, ont trop duré pour ne pas engager une fraction au moins de l'armée rwandaise (APR) - celle-ci ayant tenu un rôle clef dans l'encadrement de la coalition victorieuse de Mobutu<sup>1</sup>. Kabila lui-même et une partie de l'Alliance semblent ne pas avoir pu (ni assez voulu ? ) s'opposer à ce déchaînement. Ce qui suscite plusieurs questions.

Kabila veut-il et pourra-t-il imposer d'autres vues sur une question aussi décisive que la perpétration, dans son pays, de crimes contre l'humanité ? Qui est ce « capitaine Massoudi » et à qui obéit-il ? Quelle proportion de l'APR a ainsi « pété les plombs », gagnée par un état d'esprit fréquent au Burundi ?

1. Outre l'Alliance de Kabila, il s'agit principalement de l'Ouganda, du Rwanda et de l'Angola. Cf. le *Dossier noir* n° 9, *France-Zaïre-Congo, 1960-1997*, L'Harmattan, 1997. Cf. aussi Jean Hatzfeld, *L'ombre du Rwanda sur l'ex-Zaïre, Libération*, 29/5.

### Clivage

On sait qu'à Kigali les forces politiques les plus influentes s'appuient sur les groupes d'anciens réfugiés tutsis rentrés de l'Ouganda ou du Burundi. Schématisons : les premiers ont un sens de l'intérêt public plus affirmé que les seconds, et sont nettement plus convaincus des méfaits de l'ethnisme.

Paul Kagame, ministre de la Défense et vice-président rwandais, fait partie de ceux-là. Son ami, le président ougandais Museveni, ne cache pas le mal qu'il pense de certaines mœurs politiques et militaires burundaises.

Contrairement à l'opinion reçue, le pouvoir de Kagame n'est pas absolu. Des discordances ne cessent de se manifester entre plusieurs mouvances, aux conceptions politiques de moins en moins compatibles. On peut donc supposer que Kagame ne soit pas l'initiateur des massacres dans l'ex-Zaïre. Mais, en ce cas, le processus de clarification politique devient pressant.

D'abord parce que la légitimité du pouvoir rwandais est sa victoire sur des forces génocidaires. S'il se met à les imiter, il est perdu. La reconstruction échouera, de même que le très difficile maintien de l'ordre, par des forces qui seraient discréditées. Si

donc Kagame, qui commande l'APR, n'a pas voulu le comportement de certains officiers et soldats rwandais dans l'ex-Zaïre, il lui faut sanctionner les responsables - sans attendre les résultats de l'enquête internationale.

Ensuite, parce que la même tentation du passage en force à n'importe quel prix semble animer certains des tombeurs rwandais de Mobutu, qui songent à exercer leur férule au Congo-Kinshasa. Un rêve absurde, qui se transformerait vite en cauchemar. Bref, qu'il s'agisse de politique intérieure ou étrangère, il faudra bien en venir - à Kigali comme à Paris - à faire ce que l'on dit : condamner le crime contre l'humanité, respecter l'indépendance du voisin.

### Dominants

La crainte d'un « effet Kabila » sur les pays du pré carré francophone a conduit nombre d'experts ou de commentateurs à ressortir la célèbre « théorie des dominos ». Pour lui faire pièce, les grands de ce monde songent plutôt à restaurer la « théorie des dominants ».

Les pays ouest-africains francophones ont d'abord conçu dans la hâte, sous l'égide de Paris, une « Force de paix permanente » (Billets n° 47) : de bons gendarmes pour gérer les conflits intempestifs.

Puis un « miracle » s'est produit : Paris et Washington, qui depuis plus de deux ans se lançaient à la figure leurs projets rivaux de « Force interafricaine de paix », se sont accordés le 23 mai, ainsi que Londres, sur une formule commune. Six pays sont pressentis pour apporter des « modules militaires » à cette force d'intervention : Afrique du Sud, Ouganda, Ghana, Djibouti, Sénégal et Côte d'Ivoire (Libération, 06/06/1997). Trois anglophones et trois francophones...

« On » voudrait (se) donner le temps d'écluser la lame de fond qui a emporté le Zaïre, que l'on ne s'y prendrait pas autrement. En attendant, à Brazzaville, les excès de la politique du ventre ont pourri la situation plus vite que n'y peuvent remédier ces médicaments exogènes. Tandis qu'à Bangui, les dérapages de la Mission interafricaine (Misab), couverts par l'armée française, montrent les risques de la prescription.

### Observateurs

Algérie, Cameroun<sup>1</sup> - après le Tchad et le Niger, l'an dernier : la présence complaisante ou timorée de bataillons d'observateurs internationaux à des opérations électorales manifestement truquées finit par discréditer la fonction même d'observation - voire le processus électoral lui-même.

Invités à la vertu civique, les électeurs deviennent en fait les figurants d'une mise en scène, vouée à la légitimation de la tyrannie. Les observateurs constatent le sage défilé des porteurs de bulletins. Ils en concluent que le scrutin s'est apparemment bien déroulé, à quelques réserves près - noyées dans la caution globale qu'apporte leur « observation ». Pendant ce temps, la centralisation des résultats relève de la politique-fiction - souvent écrite à l'avance.

Comme l'indiquent le rapport et l'avis de l'Observatoire permanent de la Coopération française (OPCF)<sup>2</sup>, ces missions d'observateurs n'ont plus de sens si le processus électoral échappe à tout contrôle indépendant du pouvoir en place.

On peut aussi s'interroger sur les motivations, touristiques ou autres, de bon nombre de ces missionnaires de la démocratie.

Christine Desouches par exemple. Ses hautes relations (elle est la fille de Maurice Ulrich, éminence grise de Jacques Chirac) lui ont valu de devenir un pivot de l'Agence de la francophonie. Elle la représentait à Yaoundé, pour le surréaliste scrutin législatif camerounais. Comme le chef de la délégation du Commonwealth, le Canadien Jean-Jacques Blais, osait préconiser la « création d'une Commission électorale indépendante » - élémentaire revendication des démocrates locaux<sup>3</sup> -, elle rétorqua qu'il n'appartenait pas à la Francophonie de « dicter la création d'une commission électorale indépendante ou autonome aux autorités camerounaises »

(Afrique-Express, 29/05/1997).

On peut se demander ce que « la Francophonie » vient observer si elle ne veut pas qu'un contrôle impartial assure le respect des votes. A force d'honorer Ubu, il n'appartiendra bientôt plus grand chose à cette Francophonie-là...

1. Sur le scrutin camerounais, voir *A fleur de presse*.

2. *Rapport 1997*, L'Harmattan, p. 67-156. Voir *Lire*.

3. Au Cameroun comme en de nombreux pays d'Afrique. Les négociations à ce propos viennent d'échouer au Sénégal, ce qui n'est pas bon signe. En Algérie, le président de la commission électorale officielle, Salah Boubniber, ne s'est pas laissé démonter par les critiques d'un scrutin législatif aux résultats minutieusement programmés : « Les élections se sont bien passées, nous avons travaillé pour l'Algérie en toute indépendance, et que celui qui n'est pas d'accord aille se faire cuire un œuf ». Cela laissa les observateurs sans voix (Libération, 10/06/1997)

### Prévoyance

Dans la guerre du Zaïre, la Françafrique n'a pas mis ses billes que du côté des perdants. L'Angola d'Eduardo dos Santos fait partie des vainqueurs. Elf prévoit d'y investir cinq milliards de dollars (29 milliards de F) dans les cinq années à venir. Elle veut développer en particulier le gisement géant « Girassol » (tournesol) (La Tribune, 09/06/1997). Comme dit la chanson : le tournesol n'a pas besoin d'une boussole.

### Instruction

Les juges Joly et Vichnievsky continuent de fouiller les incuries d'Elf-Augias, en espérant que la justice y fasse un jour le ménage. Elles parcourent des montagnes de corruption, et pas seulement en Afrique : au Venezuela, en Russie, au Kazakhstan, en Allemagne, en Espagne,... En ce pays, Elf s'était associée au financier irako-britannique Nadhmi Auchy, un ami de Charles Pasqua. Elle l'a gratifié de 250 millions de francs de commissions qui, selon un rapport diplomatique belge, auraient servi au « blanchiment d'argent criminel ». Elf lave plus blanc !

Sauf son service secret, visité par les deux juges. Le chef de ce service, Jean-Pierre Daniel, est un ancien colonel du SDECE - l'ancêtre de la DGSE. Il recevait des documents confidentiels et des « notes blanches » de tous les services de l'Etat : DST, DGSE, Sécurité militaire, gendarmerie, RG (Renseignements généraux), police judiciaire !

Daniel est devenu un fin connaisseur de l'action des réseaux français au Cameroun, au Gabon, au Congo-Brazza, au Maroc (Le Canard enchaîné, 28/05/1997). Et s'il nous rédigeait des *Dossiers noirs* ?

### Carnet

Dans le jeu des sept familles françafricaines, je demande le fils : après Jean-Christophe (Mitterrand) et Pierre (Pasqua), voici Eric (Denard), qui dirige une société de sécurité aux Comores.

En octobre 1995, papa Bob (Denard) commit un énième putsch à Moroni, ouvrant les portes de la présidence à son allié Mohamed Taki. Celui-ci veille depuis à entretenir sur l'archipel la tradition, chère aux Denard et Cie, d'un pouvoir obscurantiste et corrompu.

Mais les Comoriens se rebiffent. Y compris de jeunes juges qui, comme en France, refusent la loi du silence (*Démocratie Info*, 06/1997).

### Tolérance

Les « libres entreprises » d'un Paul Barril en Afrique et au Moyen-Orient sont un défi constant et jusqu'ici consenti aux objectifs avoués de la politique française, et aux conventions internationales. Comme les « denardises », elles sont d'évidence incompatibles avec la « méthode Jospin », qui voudrait que la France fasse ce qu'elle dit et honore ses engagements.

Qu'un réseau de prostitution de luxe franco-maroco-libanais exerce en France une activité considérable et très lucrative tombe sous le coup de la loi. Qu'y soient mêlées les « sociétés de sécurité » de Barril n'est qu'à moitié surprenant. Que la clientèle inclue l'émir du Qatar, vieille connaissance de Paul Barril (cf. *Billets* n° 42), est plus gênant.

Pas seulement parce que le Qatar est un pivot du militaro-mercantilisme français dans le Golfe persique. Mais parce que Barril sait menacer : « *Qu'on le sache à Paris, faisait-il dire par un de ses proches (Libération, 29/01/1996) : on a une grenade qu'on est prêt à dégoupiller s'il le faut. Barril connaît toutes les commissions versées, tout l'argent sale qui a circulé entre la France et le Qatar. Ça peut éclabousser beaucoup de monde* ».

L'on constate donc que le parquet de Paris fait l'impossible pour entraver le travail du juge d'instruction Frédéric N'Guyen : voilà un proxénétisme bien toléré, même s'il est aggravé par des plaintes pour viol et violences sexuelles. Le dit parquet a bloqué la prolongation de la garde à vue de Paul Barril, entendu le 9 juin sur cette affaire... (*Le Monde*, 10 et 11/06/1997 ; *Libération*, 11/06/1997).

### Refus d'impunité

*Billets* (n° 16 et 24) a eu l'occasion d'évoquer les morts mystérieuses de coopérants en Guinée équatoriale, suivies d'instructions judiciaires sabotées. Le phénomène n'est pas isolé : la veuve de l'un de ces coopérants, André Branger, a rencontré celle d'un coopérant judiciaire à Djibouti, Bernard Borrel, étrangement « suicidé ». Révoltées par l'obstruction des autorités françaises au cours de la justice, Elisabeth Borrel (elle-même magistrat) et Elizabeth Branger ont créé, avec Jean de Dieuleveult (frère de Philippe, le célèbre animateur TV « disparu » au Zaïre en 1985), une association « *d'aide et de soutien aux victimes d'infractions commises à l'étranger, à leurs parents et amis* »<sup>1</sup> (*Le Figaro*, 29/05/1997). Avec l'appui de syndicats de magistrats, cela va secouer le cocotier !

Car ces affaires sont presque toujours mêlées à la découverte de tractations ou trafics inavouables. Et elles révèlent les dérives incroyables de grands ou petits chefs français, civils ou militaires, en poste à l'étranger. Grâce à des protections parisiennes et à la paralysie judiciaire, ils finissaient par se croire tout permis<sup>1</sup>. L'état de droit ira-t-il jusque là ?

1. AASVIEFA, 4 rue V. Déqué, 31500-Toulouse.

2. Cf. Mehdi Ba, *France-Afrique, La coopération empoisonnée*, in *Le Nouvel Afrique-Asie*, 07/1997.

### Sursaut

Première promesse tenue. Le gouvernement a décidé de conformer la régularisation des sans-papiers aux six critères proposés en septembre 1996 par la Commission consultative des droits de l'homme. Les principes d'humanité sont ainsi réintroduits dans l'approche des questions d'immigration. Ce qui a nécessité de nouvelles consignes aux préfets, et implique le remplacement des lois Debré-Pasqua par une législation plus conforme aux valeurs républicaines. C'est promis pour l'automne...

### Bons points

\* L'ambassadeur de France à Dakar, **André Lewin**, s'est fortement investi dans le processus de négociations entre le pouvoir sénégalais et les indépendantistes de **Casamance** (province du Sud).

(*La Lettre du Continent*, 22/05/1997).

\* En visite au Rwanda les 30 et 31 mai, le président burkinabé **Blaise Compaoré** a promis que son pays contribuerait à l'arrestation et l'**extradition des auteurs présumés du génocide** de 1994. L'un d'eux, le colonel Alphonse Ntezirayo, vit au Burkina. Une demande d'extradition avait été rejetée en août dernier.

\* Un appel a été lancé par une quinzaine de personnalités et une douzaine d'organisations (dont *Survie*) « *pour que les autorités françaises procèdent au gel des avoirs de Mobutu en France* ».

Recueil des signatures : *Agir ici* (tél. 01 40 35 06 20) et le *Cedetim* (01 43 72 15 77).

\* Les 29 pays membres de l'**OCDE** se sont mis d'accord fin mai sur une recommandation visant à **criminaliser les pots-de-vin versés à des fonctionnaires étrangers** en vue de l'obtention d'un marché. La principale agression contre les Etats des pays pauvres devient ainsi officiellement hors-la-loi (*Le Monde*, 28/05/1997). Coup dur pour la Françafrique - du moins quand la France aura transposé cette recommandation dans sa propre législation. Avis à la nouvelle Assemblée !

(Achevé le 23/06/1997)

### ILS ONT DIT

« Maintien ou rétablissement de la paix, prévention des crises, ingérence humanitaire, la France a marqué de son empreinte ces champs d'action depuis 1988. Je confirme l'engagement de notre pays à poursuivre dans cette voie ». (**Lionel JOSPIN**, discours-programme du 19/06/1997 devant l'Assemblée).

[*Sans inventaire ? Depuis 1988, plusieurs accidents de parcours ont laissé des « empreintes » sanglantes (interventions au Rwanda, non interventions à Lomé et Srebrenica, représailles à Bangui, ...), invalidant sérieusement le concept français d'« ingérence humanitaire ». La tenue de camouflage « militaro-humanitaire » est déjà tellement tachée d'hypocrisie qu'elle fait office de repoussoir. La méthode Jospin est-elle compatible avec ces ambiguïtés entretenues ?*].

« [Les troupes françaises à Brazzaville] ont fait du bon travail [l'évacuation de quelques milliers de ressortissants étrangers]. Ce travail fini, il est normal qu'elles rentrent. C'est une très bonne décision. Si elles devaient avoir une autre mission, alors celle-ci doit être clarifiée, connue, pour ne pas prêter à confusion et dissiper les spéculations ». (**Bizima KARAHA**, ministre des Affaires étrangères du Congo-Kinshasa, in *Le Monde* du 17/06/1997).

[Une invite, en somme, à passer de l'ère de la confusion françafricaine à la clarification des relations et l'explicitation des intérêts défendus].

« La France doit remettre en cause les présupposés de sa politique [africaine]. Et elle va le faire. [...] [Jospin] le veut. Bien sûr, les traditions, les habitudes bureaucratiques, les réseaux sont très forts. De plus, la politique africaine est plutôt faite à l'Élysée. Mais si Jospin a la volonté de changer les choses, les circonstances sont idéales. Parce que la politique africaine de la France a échoué. Parce que le président de la République est dans une situation plus délicate que tous ses prédécesseurs. Parce que l'idée qu'un changement serait bienvenu progresse ». (**Dominique MOÏSI**, directeur adjoint de l'IFRI, Institut français des relations internationales, in *La Croix* du 21/06/1997). [Prions !]

« J'ai beaucoup d'amis dans la nouvelle majorité, mais ne me demandez pas leurs noms ». (**Omar BONGO**, président du Gabon, in *Jeune Afrique* du 11/06/1997).

[On en livre deux à la curiosité de nos lecteurs : le président du Conseil constitutionnel Roland Dumas et Michel Dubois, l'émissaire de Michel Rocard].

« La gauche ne doit pas craindre la table rase [en matière de politique africaine], à condition d'avoir le cœur à reconstruire, c'est-à-dire la volonté de ne plus se compromettre ». (**Eric FOTTORINO**, in *L'autre Afrique* du 11/06/1997).

[L'appel à une forme d'héroïsme... devenu peut-être nécessité vitale].

« Les résultats de l'Afrique francophone sont excellents. Elle est aujourd'hui complètement démocratisée ». (**Jacques GODFRAIN**, ex-ministre de la Coopération, in *L'autre Afrique* du 11/06/1997).

[Et le culot de Jacques Godfrain reste inoxydable. Dès le 2 juin, lendemain de la défaite électorale de la majorité RPR-UDF, il faisait savoir urbi et orbi sa disponibilité pour jouer les Foccart bis auprès de Jacques Chirac - que « le continent africain [...] a toujours considéré comme l'un des grands dirigeants du 20<sup>ème</sup> siècle ». Chirac lui ayant préféré Jacques Toubon, quand même un peu plus subtil, Jacques Godfrain s'est fait plébisciter premier vice-président du groupe RPR à l'Assemblée. Un vote inquiétant].

« Il y a eu, dans tous les pays africains d'influence française, entre 1990 et 1995, des élections à peu près libres ». (**Hubert VEDRINE**, ministre des Affaires étrangères, in *Le Débat*, 05/1997).

[A l'« à peu près » près, qu'est-ce qui différencie vraiment l'édredon distingué d'Hubert Védrine de la chape posée par Jacques Godfrain sur les cris de tant d'électeurs africains escroqués, du Togo au Cameroun en passant par le Tchad, le Niger, etc. ? Ou bien ces excellences n'entendent rien, ou elles pensent pouvoir continuer de nous assourdir].

« [En 1990], à l'état-major du président de la République et au ministère de la Défense, l'approche classique des troupes de marine [RPIMa], favorable à une instrumentalisation de l'ethnicité au service de la coopération militaire, dans la plus pure tradition coloniale, continuait de l'emporter [à propos du Tchad]. Ancien responsable de l'opération Manta, le général Huchon était le porte-parole de cette vision, qui devait également jouer un rôle crucial dans la crise concomitante du Rwanda. [...]

Dans [la] dérive tragique de l'intervention française [au Rwanda], il est difficile de faire la part de la naïveté ou de l'aveuglement - les analyses de l'ambassadeur Martre, en poste jusqu'en 1993, ayant été particulièrement univoques - et celle du calcul cynique et de la complicité plus ou moins honteuse, en particulier chez les responsables de la coopération militaire, convaincus de la nécessité d'endiguer la menace anglo-saxonne sur la "francophonie" et de l'utilité de casser des œufs pour faire des omelettes, singulièrement en Afrique. [...]

Jeanny Lorgeoux, un proche de Jean-Christophe Mitterrand, [...] conseillait la délégation de Juvénal Habyarimana à Arusha [lors des négociations de 1993] [...].

L'"anti-intellectualisme" du Président, sa conception ethnologisante des sociétés subsahariennes, ses doutes sur la viabilité de la démocratie se doublaient d'un véritable "historicisme" au dire d'Hubert Védrine. "[...] Il avait une conscience aiguë, innée, puis légitimée par l'élection, d'être le continuateur de l'épopée française". On devine combien cette disposition d'esprit a pu le rendre réceptif aux arguments de ceux qui, dans son entourage ou son état-major particulier, dénonçaient la poussée des "Anglo-Saxons" [...], conseillaient de jouer la carte Charles Taylor au Liberia pour tailler des croupières aux "anglophones" dans l'Ouest africain [attisant ainsi une terrible guerre civile], plaidaient la cause de Paul Biya contre son opposant John Fru Ndi [...] ou voyaient dans la défense de Juvénal Habyarimana l'opportunité de laver l'affront de Fachoda ». (**Jean-François BAYART**, directeur du CERI - Centre d'études et de recherches internationales -, intervention au Colloque des 13-15 mai sur *La politique extérieure de François Mitterrand*).

[De cette contribution aiguisée, nous n'avons extrait que de brefs passages, éclairant les deux fondements permanents de l'interventionnisme françafricain (l'approche ethniste et le syndrome de Fachoda), et l'incroyable alliance avec le Hutu power - qu'illustre de manière affligeante la citation ci-après] :

« La présence française dans cette partie de l'Afrique [la région des Grands Lacs], frontière entre plusieurs colonialismes, est très contestée par les Anglo-Saxons, certains Belges, les médias et régimes qui sont proches d'eux, lesquels n'ont pas pardonné à la France son intrusion dans une région où elle n'était pas traditionnellement implantée et où elle a peut-être, selon quelques africanistes chevronnés, contrarié (retardé ?) la constitution d'un "Tutsiland". Mais si ce n'est vers notre pays, vers qui d'autre auraient pu se tourner, à l'heure de l'indépendance, l'ex-Congo-belge, l'ex-Rwanda-Urundi, pour trouver compréhension politique et aide au développement ». (**Hubert VEDRINE**, ministre des Affaires étrangères, in *Les mondes de François Mitterrand*, Fayard, 1996, p. 704, cité par J.F. Bayart, supra).

« Sur l'affaire du Rwanda, on a dit des abominations, que la France avait armé un régime qui préparait un génocide ! Personnellement, je trouve que ce sont les seules critiques inadmissibles sur [la] politique étrangère de [François Mitterrand] ». (**Hubert VEDRINE**, in *Le Débat*, 05/1997).

[On n'admet pas ce qui fait mal. Mais Hubert Védrine a été totalement mêlé à la domination, sur le système de décision élyséen, des militaires ethnistes et de certains « africanistes chevronnés » - qui ne l'étaient pas moins. Il a fini par partager cet anti-tutsisme militant qui, couplé à la phobie des Anglo-Saxons, conduisit au génocide].

« En Afrique, le moralisme n'est pas loin du cartiérisme ». (**Hubert VEDRINE**, cité par *Le Monde* du 06/06/1997).

[Mais le mépris de toute morale a conduit au désastreux bilan actuel, en termes d'influence, d'image, et même d'intérêts].

« Quand on discute des relations entre l'Union européenne et l'ex-Yougoslavie, la Russie ou même l'Algérie, cela se passe au sein de la commission des Affaires étrangères du Parlement européen. Quand on évoque l'Afrique noire, c'est traité à la commission du Développement [...]. Ces trois dernières années, j'ai vu peut-être Mme Bonino [commissaire chargée de l'action humanitaire] intervenir 250 fois sur la crise des Grands lacs. Mais je n'ai jamais vu M. Pinheiro, le commissaire politique en charge de la région, livrer des explications sur la politique européenne par rapport à ceci ou cela. Cela montre jusqu'à quel point l'Afrique est encore pour nous une ancienne colonie ». (**Jose Maria MENDILUCE**, député européen espagnol, interview à *La Libre Belgique* du 27/05/1997).

## A FLEUR DE PRESSE

**Témoignage chrétien, Quand Kabila s'offre un « régime présidentiel »**, 30/05/1997 (Henrik LINDELL) : « Les Occidentaux ne sont [...] pas insensibles au fait que l'AFDL [l'Alliance de L.D. Kabila] ne menace nullement leurs intérêts économiques. Ainsi, la cause, démocratique, d'un premier ministre "zaïrois" [E. Tshisekedi] évincé, mais élu, ne risque guère de peser lourd face à celle, plus obscure, d'un président "congolais" autoproclamé après sa victoire par les armes. Même l'ONU [...] par l'intermédiaire de son envoyé spécial dans la région, Mohamed Sahnoun, lui accorde "le bénéfice du doute" [...]. A vrai dire, l'ONU, les Etats africains et les pays occidentaux viennent de reconnaître un régime peu démocratique, responsable des pires massacres, sans avoir reçu la moindre garantie que ce régime soit désormais plus respectueux à l'égard de la vie humaine. Est-ce par "réalisme" ou juste par cynisme ? ».

[Le superlatif « les pires » désigne une horreur réelle. Cependant, sa relative imprécision affecte la question conclusive.

Celle-ci interpelle indistinctement l'impuissance et/ou l'indifférence des Etats et de leur frère collectif (l'ONU) devant plusieurs formes et degrés du « condamnable ». Ne pouvant réagir à tout, les Etats ne réagiront à rien (sauf aux menaces sur leurs intérêts), tant qu'ils ne seront pas même capables de désigner le « pire » (le génocide), de s'y opposer et de le sanctionner. Deux membres permanents du Conseil de sécurité font obstacle à toute clarification en la matière : la Chine, gênée entre autres par le Tibet, et la France, assise sur le dossier Rwanda.

Tous ceux qui, face au pire, refusent la fatalité de l'impuissance « réaliste » ou cynique, doivent s'employer d'abord à disqualifier cette obstruction. Elle ouvre un boulevard à ceux que tentent les « solutions finales ». Petits massacres deviendront grands.

Quant à la démocratie, le pays qui a soutenu Mobutu jusqu'à lui procurer des mercenaires bosno-serbes devra justifier d'une cure de désintoxication avant de retrouver sa voix dans la mutuelle des nations habilitées à exiger et recevoir des garanties politiques].

**L'autre Afrique, L'ombre de Patrice Lumumba**, 11/06/1997 (Jean-Pierre NDIAYE) : « L'épopée prodigieuse de l'Alliance démocratique a eu un impact puissant dans la conscience de la jeunesse africaine et de sa diaspora. Aujourd'hui, l'Afrique du Sud et ce nouveau Congo peuvent incarner les aspirations profondes des pères fondateurs du panafricanisme qui voulaient voir naître des pôles capables de maîtriser et de porter le destin de l'Afrique dans le monde de demain. Kabila doit réussir ! La relève est déjà prête. Aucune génération ne détient à elle seule, quel que soit le courage ou les sacrifices consentis, le destin de l'Afrique. L'ombre de Patrice Lumumba ne quittera plus les rives du fleuve Congo ».

[Qu'on le veuille ou non, et même si cela le dépasse, Kabila s'est trouvé investi de cet espoir de désaliénation. Cette perception africaine doit recevoir au moins autant de considération que l'occidentale, résumée dans l'article précédent. Les deux devraient pouvoir se comprendre, se compléter, même si cela écartèle les catégories intellectuelles. « Kabila doit réussir » : plutôt que le « bénéfice du doute » accordé par Mohamed Sahnoun, c'est une invitation à supporter l'espoir ainsi ré-ouvert - au sens où la ferveur des supporters peut transfigurer une équipe incertaine.

Ce qui n'empêche pas de pointer le « piège de l'ivresse d'une victoire facile », et les tentations qui s'en suivent : « autosatisfaction », « autoritarisme », « médiocrité » (Anicet Mobé, in *La Croix* du 17/06/1997)].

**Afrique Express, Un jour, il neigera sur Yaoundé**, 29/05/1997 (René-Jacques LIQUE) : « Des urnes bourrées avant le début des opérations de vote. Des centaines de cartes d'électeurs retenues par l'administration, des bureaux de vote au domicile de particuliers très "particuliers". Des listes d'électeurs incomplètes, déplacées. Des "barrages" d'intimidation des militants du parti au pouvoir. Des procès-verbaux qui arrivent tardivement sur les lieux du scrutin. Ou qui mettent des heures, une fois le vote clos, pour faire les quelques centaines de mètres qui séparent un bureau de vote de la commission départementale de recensement des opérations électorales.

Des chefs coutumiers qui s'enfuient, l'urne sous le bras, dans quelque "forêt sacrée". Des blessés pendant le vote. Des morts, avant [...]. Des morts après le vote [...]. Un découpage électoral taillé sur mesure, avant le scrutin. Un découpage électoral "affiné", par décret présidentiel, la veille au soir des élections, afin de "créer" deux nouvelles circonscriptions dans l'Extrême-Nord [...]. Des résultats clamés à la parade par des "Rdépécistes" [militants du parti au pouvoir, le RDPC] quelques heures à peine après la clôture du scrutin.

Tout était prévisible et encore une fois le Cameroun n'a pas déçu. Un jour ou l'autre, le ministre de la Communication Augustin Kontchou Kouomegni annoncera qu'il a neigé sur Yaoundé, et les braves journalistes de la télévision nationale répéteront qu'il a neigé sur Yaoundé ».

[Gare à l'avalanche ! Après la victoire surréelle du RDPC aux législatives du 17 mai (Billets n° 47), un ancien ministre camerounais s'est exclamé : « S'ils veulent un Kabila, ils l'auront » (Afrique-Express, 29/05/1997). Ce "ils" désigne certes les partisans de Biya, mais aussi l'ami Charles Pasqua : il a missionné à Yaoundé plusieurs agents électoraux, pour bonifier sans doute les résultats du scrutin (L'autre Afrique, 28/05/1997)].

**L'Humanité, Qui a formé les génocidaires ?**, 13/06/1997 (Jean CHATAIN) : « Parlant devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda [...] à Arusha [...], un témoin a confirmé que des militaires français avaient entraîné les miliciens de l'ancienne dictature dans la période ayant précédé le génocide de 1994. Sa déclaration a été formulée lors du procès de Georges Rutaganda, vice-

président des *Interahamwe*, premiers responsables des carnages. Le témoin a rapporté une discussion avec un milicien lui ayant assuré que "les militaires français lui avaient appris à tuer" ... [...]

Un témoignage qui relance les accusations portées lors du génocide et dans la période l'ayant suivi. Chaque fois, les autorités françaises ont démenti. Ce n'est pas trahir un secret que de dire que jamais l'opinion, non seulement rwandaise mais plus largement africaine, ne l'a cru ».

[On comprend pourquoi la Françafrique a multiplié les obstacles au fonctionnement du Tribunal d'Arusha. Les démentis éventuels du nouveau ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine, alors Secrétaire général de l'Elysée, ont moins de chances encore d'être crus. Et si, simplement, on se décidait à dire la vérité ? ].

**Imvaho** (Kigali), *Les Rwandais en ont plus qu'assez de ceux qui se moquent de leurs malheurs*, 02/06/1997 (Marie-Immaculée INGABIRE) : « "Il n'est pas étonnant qu'un million de Rwandais aient été tués. C'est de cette façon que la Africains règlent leurs problèmes". Telles sont les paroles qui ont été prononcées par Louise Arbour, Procureur général du Tribunal international d'Arusha, créé pour juger les personnes soupçonnées d'avoir commis le génocide au Rwanda.

Elle a dit cela alors qu'elle venait d'ordonner la suspension des arrestations des Rwandais présumés coupables de crimes et qui circulent librement dans les pays étrangers. Souvenez-vous que Louise Arbour a dit : "Suspendez les arrestations, ceux qui ont déjà été arrêtés sont très nombreux et les maintenir en prison coûte très cher à l'ONU".

Tels sont la pensée et le fonctionnement de Procureur général Louise Arbour [...]. Il est reproché aussi à cette dame d'être à la tête de ceux qui paralysent les travaux du dit tribunal, au point que jusqu'à ce jour, personne n'a encore été condamné ». [Traduit par nos soins].

[Si réellement ces propos ont été prononcés (la journaliste dit s'appuyer sur une source écrite), ils justifieraient le remplacement immédiat du Procureur].

**Nord-Sud Export** (NSE), mai 1996, p. 7 : « D'après certains dirigeants congolais interrogés par NSE, les Français et les Américains auraient manifesté leur volonté de tout mettre en œuvre pour que les élections [présidentielles au Congo-Brazzaville] se passent calmement. Lorsqu'ils ont envisagé l'éventualité d'un conflit militaire, ils ont demandé au gouvernement congolais de le limiter à Brazzaville... ».

[Autrement dit, Paris et Washington prévoyaient depuis longtemps ce qui s'est déroulé en juin à Brazzaville - dans la limite de leurs consignes : entretenez-vous si vous voulez, mais ne vous battez pas à Pointe-Noire, sur la côte atlantique, trop près du pétrole... Le 5 juin, alors que la guerre ravageait Brazzaville, Jean-Luc Vermeulen, qui dirige chez Elf l'exploration-production, faisait une paisible escale à Pointe Noire. Il a affiché son optimisme : "Le meilleur filon que nous ayons aujourd'hui se situe en Angola et au Congo" (La Tribune, 09/06/1997)].

**Le Monde, Brazzaville : l'effondrement**, 14/06/1997 : « Avant d'incriminer la démocratie [dont, selon certains, la crise congolaise confirmerait l'inadaptation à tout ou partie du continent africain], mieux vaudrait s'interroger sur l'influence déstabilisatrice qu'a pu avoir la seule vraie puissance économique du pays : Elf [...]. Si la France peut quelque chose au Congo, c'est sans doute de ce côté-là qu'il faut regarder ».

[Et si Le Monde, reprenant de trop rares enquêtes sur les liaisons françafricaines (on se souvient encore de celle d'Eric Fottorino sur le réseau Pasqua, les 3 et 4 mars 1995), s'appliquait à lui-même cette résolution extralucide ? S'il aidait l'opinion publique et le gouvernement français à voir ce qui se passe dans ces zones invouées de la politique étrangère française ? Il aurait bien mérité du Congo, et de la France].

## LIRE

PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), *Rapport mondial sur le développement humain 1997*, Economica, 268 p.

A force de chercher les causes et les signes de la pauvreté, le PNUD finit par bâtir une somme impressionnante de la problématique du développement. Il montre que la pauvreté réelle a fortement décrû en pourcentage, et qu'elle recule spectaculairement en certains pays. Cela rend d'autant plus inacceptable l'augmentation du nombre des pauvres (en valeur absolue). D'autre part, le fort accroissement des disparités de revenu est l'indice d'une baisse préoccupante des solidarités, effet d'une mondialisation non régulée.

Le Rapport fourmille de propositions et de stratégies d'action. Il chiffre à 80 milliards de dollars par an (dont un quart d'aide extérieure) le coût d'un programme décennal d'éradication de la pauvreté, qui changerait la vie de plus d'un milliard de personnes. Ce montant équivaut à 3 millièmes du revenu mondial, ou au patrimoine cumulé des sept personnes les plus riches du monde... Mais plus encore que l'argent, c'est l'engagement politique qui compte. Or l'on constate, par exemple, un considérable désengagement de la France face aux projets multilatéraux de lutte contre la pauvreté.

OPCF (Observatoire permanent de la Coopération française), *Rapport 1997*, Karthala, 198 p.

Au menu de ce *Rapport 1997*, un plat de résistance : l'observation des élections, assortie de trois études de cas (Togo, Niger, Tchad). En hors d'œuvre, l'évolution de l'aide publique au développement, et une critique originale de la coopération judiciaire. Un dessert chaud : la coopération militaire en Centrafrique. Et un premier avis sur la politique d'immigration.

Les « Dossiers noirs » de la politique africaine de la France, n° 9

## France-Zaire-Congo, 1960-1997

### *Echec aux mercenaires*

Fin de partie pour la Françafrique et ses manœuvres sordides ?

Une mine d'informations, pour mieux comprendre le bouleversement zaïrois : acteurs, stratégies, effets possibles.

Agir ici et *Survie*, L'Harmattan, 175 p. Disponible à *Survie*, 70 F.